Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 738

Artikel: A travers les sociétés

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-266317

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses maladies.

Produits de première qualité aux prix les plus modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

Le cadeau signé et qui plaît
se trouve chez
Noverraz
Place Neuve 4 *Potier*

ÉPICERIE FINE
Spécialités : Vins fins, liqueurs, cafés, thés
BRONZI & FÖLLMI
succ. de KOEGER
34, Boulevard Helvétique Tél. 5.49.36

Tous les combustibles **Mazout**
s'achètent chez
ANTHRACOKE S. A.
Place des Eaux-Vives 8 Téléphones: 4.32.50 4.32.59 4.32.58 (3 lignes)

PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38 GENEVE Téléphone 4.10.98

Volailles - Conserves
Poulets rôtis - Vins et Liqueurs
R. CRISTIN ... Genève
2, ROUTE DE CHÊNE TÉLÉPHONE 4.26.79
5 % à tout porteur de cette annonce sauf sur les articles réglementés

Dietschi qui, en juin dernier, revint à la charge. A l'aide de la documentation fournie par le Secrétariat féminin, M. Dietschi démontra qu'il n'avait pas enfoncé des portes ouvertes comme on avait voulu le lui faire croire en 1944, au contraire, malgré son intervention elles étaient pour ainsi dire restées closes. Et M. Dietschi de défendre notre cause mieux que nous n'aurions pu le faire nous-mêmes, à peu près en ces termes : « C'est une erreur primordiale que de considérer les représentantes féminines comme représentantes d'un groupe d'intérêts, pas plus qu'on ne peut le prétendre pour les hommes. Je ne crois pas que lorsque nous exerçons une activité officielle, nous représentons des intérêts masculins, au contraire nous nous imaginons représenter le peuple tout entier. Si les hommes d'une part ne représentaient que des intérêts masculins et les femmes d'autre part que des intérêts féminins, ce serait la pire des choses. Il ne s'agit pas de cela mais en réalité de ceci : les femmes voient les questions sous un autre angle, et partant, demandent à faire valoir leur point de vue, à collaborer, non pas à défendre avant tout des intérêts féminins. C'est pourquoi il me semble nécessaire que l'on prenne les femmes en considération. Même si dans les petites commissions il n'y a pas de place pour elles, on aurait toujours la possibilité de faire appel à un grand nombre de femmes spécialistes ». La réponse de M. von Steiger, chef du Département de justice et police est réjouissante. Elle engage M. Dietschi à lui signaler immédiatement les nouvelles commissions extraparlementaires dont les femmes auraient été exclues afin qu'après discussion au sein du Conseil fédéral, une admission des femmes dans les dites commissions soit envisagée et même, s'il le faut, contre la volonté d'un chef de département.

Nous voulons faire confiance à nos autorités et remercier sincèrement M. Dietschi pour son heureuse intervention qui, espérons-le cette fois, aura des suites.

D. L.

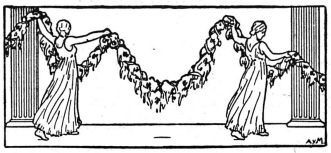

A travers les Sociétés

Fédération des Groupes de Mères.

L'assemblée générale de cette association, qui groupe par paroisse un grand nombre de mères de famille protestantes, a eu lieu le 24 septembre, sous la présidence de Mme Charles Jornot, à la salle de paroisse de Plainpalais.

Le sujet choisi pour l'assemblée de cette année était celui de l'éducation spirituelle de l'enfant et du rôle de la mère de famille dans ce domaine. La première partie fut consacrée à entendre les témoignages de plusieurs mères qui parlèrent avec une grande simplicité des expériences faites avec leurs enfants sur le terrain religieux. Puis les participantes se réunirent en petits groupes pour échanger leurs idées.

Après un pique-nique qui réunit 130 personnes, Mme Jornot présenta une courte partie administrative, puis donna la parole à Mme Secrétan-Rollier qui, sous le titre : « Une femme parmi les siens » exposa les moyens de faciliter le développement spirituel de l'enfant. Les habitudes et les traditions, dit-elle, se révèlent insuffisantes à l'usage si elles ne sont pas éclairées par l'esprit du Christ. Mme Secrétan démontra les principales phases de cette initiation spirituelle : amour, joie, compréhension, fermeté, souffrance, qui sont réalisables par le moyen de la Bible, de la prière et du partage entre la mère et l'enfant. Le tout, est de savoir utiliser le moyen qui convient avec tact et au bon moment.

Des lectures bibliques, de la musique et une prière de Mme M. Bard, pasteur, terminèrent cette belle réunion.

H. G.

Gymnastique féminine.

L'Association cantonale genevoise de gymnastique féminine avait convié le public à une conférence gratuite avec démonstrations, le 3 octobre, à la Salle Centrale.

M. le Dr Jaquet, présenté par M. Moret, qui présidait la séance, résuma les avantages essentiels que la pratique de la gymnastique apporte à notre santé physique et morale : la gymnastique est l'éducation du mouvement et non pas la recherche exagérée de la force et des difficultés. Les exercices méthodiques activent la circulation, développent le thorax, provoquent par la sudation, l'élimination des déchets toxiques. Il prit soin de montrer l'infinie variété des capacités individuelles, les cours de gymnastique doivent être minutieusement gradués et adaptés à la résistance de chacun, selon son âge (enfants, adolescents, adultes) et selon son tempérament.

Les démonstrations pratiques données par plusieurs groupes de jeunes filles, sous la direction de leurs professeurs, les unes rythmées au tambourin, les autres au son de la musique composée par Carlo Boller pour la Fête fédérale de Berne, le 12 juillet, enchantèrent le public, qui bissa, d'enthousiasme, la danse populaire exécutée en costumes rustiques, et soulignée de joyeuses « youlées ».

Chacun put se convaincre que les bienfaits physiques, procurés par la gymnastique, s'accompagnent, en effet, d'une saine gaîté et d'un équilibre moral qui sont d'une urgente nécessité dans la vie trépidante et agitée à laquelle nous soumettons notre organisme.

L'Association suisse de gymnastique féminine compte 40.000 membres groupés en 1000 sections, il faut que des membres nouveaux, toujours plus nombreux, se joignent à cette imposante phalange, où règne la plus démocratique liberté (ainsi, nulle n'est jamais obligée de participer à des démonstrations publiques) ; nous collaborerons de cette façon à l'épanouissement physique et moral de notre peuple et la solution de nombreux problèmes angoissants sera trouvée.

Mme Ismet Assem et la situation actuelle de la femme égyptienne.

Le comité de l'*Association genevoise pour le suffrage féminin* avait convoqué ses membres à une réception amicale, le 24 septembre dernier, à son local de l'Union des Femmes, dans le but de connaître Mme Ismet Assem et de l'entendre parler des femmes de son pays.

Ce fut une réunion à la fois instructive et vraiment amicale.

Mme Ismet Assem a le charme, la vivacité, l'optimisme entrainant, et, bien entendu, la connaissance approfondie du sujet qui nous intéresse, étant elle-même une militante en faveur des droits des femmes dans les rangs de l'Union féminine égyptienne. Celle-ci compte 400 membres, dont 22 membres actifs, et 80 branches en Haute-Egypte. La reine en est la présidente. Il y a tous les vendredis une réunion au Club de l'Union avec conférences, concerts, etc.

Remontant à vingt-quatre ans en arrière, Mme Ismet Assem rappelle tout ce que le mouvement d'émancipation de la femme en Egypte doit à Mme Charoui Pacha, que beaucoup d'entre nous ont certainement vue et entendue au congrès suffragiste international de Genève en 1921, et, sauf erreur, en d'autres occasions. Elle fut la première à demander, pour ses sœurs, les droits politiques, en 1923.

En 1925 eut lieu le congrès suffragiste international de Rome. A l'instar de ses sœurs de Turquie, déjà libérées du voile traditionnel, Mme Charoui Pacha revint de Rome, elle aussi, sans plus porter le voile. A la tête d'une école qui comptait 300 élèves, elle fit promener celles-ci en cortège dans la capitale avec des pancartes demandant le droit de vote.

Une multitude de questions furent posées à Mme Ismet Assem, et de ses réponses il ressort que, depuis deux ou trois ans, il y a plus d'hommes favorables au mouvement féministe, beaucoup d'entre eux ayant reconnu que, dans les diverses tâches qui leur sont confiées, les femmes s'en acquittent bien — souvent mieux — que les hommes.

L'hiver dernier, plusieurs amendements ont été déposés pour l'obtention du vote, et Mme Ismet Assem croit bien qu'on atteindra le but en 1950.

Quelques sénateurs se sont prononcés favorablement.

Autres éclaircissements demandés : l'instruction primaire est obligatoire depuis quinze ans, et ceci, qui est intéressant : les employés de maison, hommes et femmes, touchent le même salaire.

Nous apprenons encore que notre invitée, loin d'être la seule à s'exprimer très bien en français, ne fait, au contraire, que suivre la règle générale parmi les Egyptiens cultivés ; mieux encore, ils s'entretiennent entre eux dans notre langue.

Mme Ismet Assem, de passage à Genève, va se rendre à Paris pour prendre part au prochain congrès pour la paix.

M.-L. P.

Climat Moral.

L'Assemblée d'automne du Cartel romand d'Hygiène sociale et morale s'est tenu à Lausanne le 2 octobre.

Au cours de la partie administrative, on entendit, entr'autres, le secrétaire général, M. Balmat, parler de l'activité présente et prochaine des diverses commissions. M. Jean Brocher donna quelques détails sur les efforts tentés en faveur de bons films pour la jeunesse, sa collaboration avec le Ciné-journal suisse et avec les autorités scolaires.

M. William Perret traita le sujet principal, la démoralisation dont notre jeunesse est atteinte. A l'Office des mineurs de Neuchâtel, dont il a la charge, il constate que le % de la jeune population contaminée augmente, c'est comme une maladie contagieuse qui s'étend. L'attitude de nombreux parents et d'adultes qui ne réagissent pas et acceptent cette situation avec fatalisme, en est grandement responsable. Il faudrait donc mener une campagne de redressement dans l'opinion publique pour obtenir qu'elle adopte une attitude ferme et prenne conscience de sa responsabilité, en un mot, il faut changer le *climat moral*.

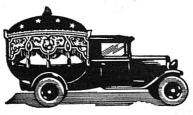

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

CANTON DE VAUD

Art Rustique suisse
Tissages à la main — Dentelles de Gruyère.
Bois tournés et Poteries.
Tous travaux faits à la main en Suisse.
H. CUÉNOUD Pl. St-François, 12bis (entresol) **LAUSANNE**

Le Portail Blanc
WHITE GATES
English Tea-Room and Library
LA TOUR-DE-PEILZ
Tél. 5.30.27 (23 rte de St-Maurice) Arrêt du tram : „White Gates“

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gaines, Soutiens-gorge.
Mesures - Réparations - Transformations
Corsets Gaby 6, Place de l'Ancien-Port
Mmes BASSIN & JOËRN VEVEY

FREY - WICKY
TISSUS - VEVEY
TROUSSEAUX

„LE CARILLON“ Place Chauderon LAUSANNE
Restaurant - Tea-room sans alcool
Restauration soignée à prix modiques
Son Tea-room

Chez *Mme Marleine*
MODES - VEVEY
vous trouverez le coiffant personnel

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Assemblée générale

Complément d'information

Le problème des bars et dancings sera traité par les orateurs suivants :

1. M. Max Bobst, commissaire de la police municipale de Zurich.
2. M. le docteur F. Braun, médecin en chef de l'Asile suisse pour épileptiques.
3. Mlle Gertrude Ruegg, directrice du Home municipal pour jeunes filles, Riesbach-Zurich.
4. Mlle Denise Lecoultre, secrétaire au Secrétariat féminin suisse.
5. Mme Gertrude Haemmerli-Schindler.

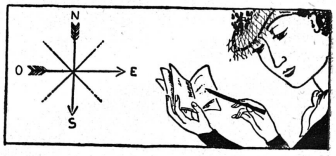

Carnet de la Quinzaine

Samedi 18 et Dimanche 19 octobre.

AARAU : Assemblée générale de l'*Alliance nationale de Sociétés féminines suisses*. (Voir ci-dessus le complément de programme).

Mardi 21 octobre.

GENÈVE : 22, rue Et.-Dumont à 20 h. 30 (local Union des Femmes). *Association genevoise pour le Suffrage féminin*, conférence sur l'*Europe de demain*, par M. Raymond Silva, secrétaire général de l'Union Européenne des Fédéralistes. Cordiale invitation à toutes les personnes que le sujet intéresse.

Nous nous voyons obligées de reporter au prochain numéro les détails reçus sur le Congrès féminin international de Paris et sur le Comité de la Fédération internationale des Femmes à Stockholm.

Imp. ROULET & Co, r. Alfred-Vincent 10, GENEVE.